

# D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration

FACULTÉ DE DROIT

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 2-331-1-2

**CYCLE** Cycles supérieurs


**TITRE OFFICIEL** D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration

**TYPE** Diplôme d'études supérieures spécialisées

**CRÉDITS** 30 crédits

 **Cours de jour**

 **Cours de soir**

 **Offert au campus Virtuel**

 **Temps plein**

 **Temps partiel**

**Nouveau programme**

**Programme offert entièrement en ligne**

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Johnathan Grégoire 514-343-6111, poste 2908  
dess-immigration-responsable@fep.umontreal.ca

Audrey Bonneau, TGDE 514-343-2008  
dess-immigration-tgde@fep.umontreal.ca

## Objectifs

Développer les compétences requises en vue de préparer l'étudiant à passer l'examen d'accès à la pratique de consultant en immigration et donnant l'autorisation de pratiquer cette profession réglementée par le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC).

## Forces

- Programme en français unique et exclusif menant à la certification professionnelle des consultants en immigration.
- Étude approfondie du droit de l'immigration fédéral et québécois.

## Perspectives d'avenir

Avec cette certification professionnelle, l'étudiant pourra :

- mettre sur pied sa propre pratique de consultant en immigration
- travailler dans un bureau d'avocat ou de notaire à titre de consultant en immigration
- travailler dans une université pour le service aux étudiants internationaux
- travailler dans une OSBL œuvrant auprès des immigrants
- travailler dans un bureau de ressources humaines, notamment au recrutement de travailleurs temporaires étrangers

## Exemple de professions possibles

- consultant en immigration
- conseiller en ressources humaines

## Règlements

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en réglementation canadienne et québécoise de l'immigration, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
- Avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Si la Faculté l'exige, le candidat doit réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) ou de C1 aux DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en droit de l'immigration sont en anglais.

### 2. Statut

Les étudiants pourront s'inscrire au programme à temps plein et à temps partiel et être admis aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été à partir de l'année 2023-24.

Entretiens :

- Le programme sera ouvert à l'admission à temps plein uniquement aux trimestres d'automne pour les années 2021-22 et 2022-23.
- Le programme sera ouvert à l'admission à temps partiel uniquement aux trimestres d'automne et d'hiver pour les années 2021-22 et 2022-23.

### 3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps. Cependant, l'offre de cours s'échelonne sur un minimum de trois trimestres. La scolarité maximale est de douze trimestres à compter de la première inscription.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 22 janvier 2021 au 1<sup>er</sup> mai 2021

## Structure du programme (2-331-1-2)

Version 00 (A21)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits obligatoires.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6241	Droit canadien : immigration et citoyenneté	3.0S	DRT 6341	Droit de l'immigration applicable au Québec	3.0
DRT 6242	Droit fédéral : sélection du résident permanent	3.0S	DRT 6342	Violation de la loi : recours et exécution	3.0
DRT 6243	Droit fédéral : sélection du résident temporaire	3.0S	DRT 6441	Éthique et déontologie : consultant en immigration	3.0
DRT 6244	Droit fédéral : Catégorie du regroupement familial	3.0J	DRT 6442	Établir sa pratique de consultant en immigration	3.0
DRT 6245	Droit fédéral : Statut réfugié et personne à protéger	3.0S	DRT 6443	Résolutions de problèmes en droit de l'immigration	3.0

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>